



Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

English
italien español
srpski português
العربية Deutsch

www.mondialisation.ca Concernant le CRM Contact Devenez membre Magasin en ligne

Le 4 decembre 2011 La guerre, ça suffit!!



- Accueil
- Articles Récents
- États-Unis
- Canada
- Amérique latine & Caraïbe
- Europe
- Afrique subsaharienne
- Russie et CEI
- Moyen Orient
- Océanie
- Asie

- Guerre USA OTAN
- Histoire, société et culture
- Crise économique mondiale
- Crimes contre l'humanité
- Environnement
- Pétrole, Gaz de schiste, Transnationales
- Pauvreté et inégalités
- Militarisation
- 11 sept. Guerre au
- Droits humains et de
- Loi et justice
- Biotechnologie et OGM
- Droits des femmes
- Désinformation médiatique
- Politique et religion
- Nations Unies
- Science et médecine
- Services de renseignements

Recherche

Archives
Index des Auteurs

RSS | [Ce qu'est le RSS](#)

Visitez notre site web



GlobalResearchTV
GRTV
GLOBAL RESEARCH TV

Le sénat approuve la détention indéfinie et la torture de citoyens américains



Mondialisation.ca, Le 3 decembre 2011

[Envoyer cet article à un\(e\) ami\(e\)](#)
[Imprimer cet article](#)

0 Digg ↑ submit reddit 21 1 Share Tweet

Au pays du goulag levant (USA), la législation 1867 qui prévoit la détention indéfinie et la torture des citoyens par l'armée passe le sénat avec 93% de voix ! (Résistance 71)

La législation terrifiante qui permet aux citoyens américains d'être arrêtés, détenus indéfiniment, interrogés et torturés sans avoir été au préalable inculpés de quoi que ce soit, sans procès, est passée au sénat américain Jeudi avec un soutien très majoritaire de 93% des législateurs.

Seulement sept membres du sénat américain ont voté contre la loi National Defense Authorization Act (NDAA) ce Jeudi, malgré les avertissements de l'ACLU (Ndt: Association américaine des droits civiques) et de citoyens concernés à travers le pays, stipulant que les effets de cette législation seraient détrimentaux aux droits civiques et aux libertés de chacun aux Etats-Unis. Sous cette loi, les citoyens américains peuvent être retenus par l'armée américaine pour des accusations en rapport avec le terrorisme et détenus indéfiniment sans procès.

De plus, un autre amendement de ce texte de la législation (Ndt: amendement 1031) approuve de nouveau la technique de torture dite de "waterboarding" (Ndt: simulation de noyade) ainsi que "d'autres techniques avancées d'interrogation" qui sont en ce moment hors-la-loi.

"La loi est une menace historique aux citoyens américains" a dit Christopher Anders de l'ACLU à Associated Press.

Pour les plus grands supporteurs de cette loi, quoi qu'il en soit, l'histoire necessite que les Américains sacrifient leur liberté pour leur sécurité.

Le sénateur Lindsey Graham, un des soutiens de la législation, dit que les lois actuelles protégeant les Américains sont par trop laxistes. Au lieu de cela, dit ce sénateur, quiconque est soupçonné de terrorisme (Ndt: notons qu'il dit juste "soupçonné") "ne devrait pas avoir leurs droits Miranda lu. Ils ne devraient pas avoir un avocat."

Graham ajoute que les suspects de terrorisme "devrait être détenus humainement par l'armée et interrogés sur le pourquoi ils ont rejoint Al Qaïda et qu'est-ce qu'ils voulaient nous faire", et ce bien qu'un autre législation dans la loi n'est pas exactement humaine. Le supplice de la baignoire, le déni de sommeil et d'autres méthodes mises hors-la-loi dans la loi Anti-torture Act de 2005, seront ajoutés à une liste top-secrète de techniques approuvées d'interrogatoire qui pourront être utilisées contre les suspects, Américains ou autres.

Le sénateur républicain Kelly Ayotte a dit la semaine dernière que "les terroristes ne devraient pas être capables de voir toutes nos pratiques d'interrogatoires en ligne", et le sénateur Joe Liberman a ajouté durant le débat cette semaine: "Quand un membre d'Al Qaïda ou un autre groupe terroriste associé... Je veux qu'il soit terrifié de ce qu'il va lui arriver entre les mains américaines... Je ne veux pas qu'il sache ce qu'il va se passer", a ajouté le sénateur et ancien candidat à la présidentielle américaine.

Non seulement ne sauront-ils rien leur cruel futur, mais ils ne sauront pas non plus leur propres droits, pour la simple raison qu'ils n'en auront aucun. "Nous avons besoin que les autorités maintiennent ces individus aux mains de l'armée de cette façon nous n'avons pas à leur lire leurs droits Miranda" ajoute Kelly.

Tandis que les législateurs ont rassemblé un soutien massif pour faire approuver la législation contre les terroristes, ceci peut aussi être appliqué contre n'importe qui. Incluant des citoyens américains qui ne pourraient que juste suspectés de liens avec des terroristes.

Le président Obama a promis dans le passé qu'il imposerait un veto à une telle législation si elle venait à passer le congrès et un officiel de la Maison blanche a dit à AP Jeudi que cette menace tient toujours.

Alors qu'Obama doit faire face à un pays au bord de l'effondrement économique total, si proche des élections, qu'un changement de fusil d'épaule ne serait pas hors de question, surtout que cette législation du NDAA pour l'année fiscale 2012 vient avec une étiquette de prix de près de 30 milliards de dollars de moins que ce qu'Obama avait demandé.

Article original en anglais : <http://rt.com/usa/news/detention-legislation-torture-senate-891/>

Traduction : *Résistance 71*



[EIKM Philippe Kaddouch](#)

A different Krav Maga Self confidence - Self estimate

www.eikm.com



Annonces Google

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Centre de recherche sur la mondialisation.

Pour devenir membre du Centre de recherche sur la mondialisation

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission d'envoyer la version intégrale ou des extraits d'articles du site www.mondialisation.ca à des groupes de discussions sur Internet, dans la mesure où les textes et les titres ne sont pas modifiés. La source doit être citée et une adresse URL valide ainsi qu'un hyperlien doivent renvoyer à l'article original du CRM. Les droits d'auteur doivent également être cités. Pour publier des articles du Centre de Recherche sur la mondialisation en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: crgeditor@yahoo.com

www.mondialisation.ca www.mondialisation.ca contient du matériel protégé par les droits d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif et est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par les droits d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur de ces droits.

Pour les médias: crgeditor@yahoo.com

© Droits d'auteurs , Mondialisation.ca, 2011

L'adresse url de cet article est: www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=28020

[Privacy Policy](#)

© Copyright 2005-2009 Mondialisation.ca
Site web par [Polygraphx Multimedia](#) © Copyright 2005-2009